



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Juillet 2020

Le mot du Maire



Chères Mervaloises, chers Mervalois,

Les vacances approchent. Malgré le maintien des gestes barrières, notre été devrait mieux se dérouler que ce que nous aurions pu imaginer il y a encore quelques semaines. Même si dans notre région l'épidémie recule, nous devons néanmoins rester extrêmement vigilants pour éviter la reprise de l'épidémie cet automne. Rien n'est encore définitivement acquis !

Les enfants du village se sont inscrits massivement aux activités estivales de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Les effectifs admissibles, sur toutes les périodes proposées, sont atteints. C'est sans doute la preuve que nos jeunes ont été marqués par le confinement et qu'ils ont besoin de se retrouver pour pratiquer ensemble des moments sportifs ou culturels. Nous sommes très satisfaits de pouvoir leur en offrir la possibilité.

Le nouveau conseil municipal est installé. Les responsabilités des commissions municipales sont réparties entre les adjoints et les conseillères déléguées. La liste figure dans ce bulletin. Ces commissions sont ouvertes aux Mervaloises et aux Mervalois. N'hésitez pas à vous inscrire pour pouvoir donner vos idées dans vos domaines de prédilection et participer ainsi activement à la vie et au développement de notre village.

Après la période difficile que nous avons vécu ensemble ces derniers mois, je vous souhaite un été calme et reposant.

Très cordialement,

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval*

Commissions

Les commissions municipales sont composées d'élus et de citoyens non élus. Leur rôle est de travailler sur des dossiers qui sont ensuite présentés au conseil municipal.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour travailler main dans la main avec les élus.

- Commission voirie et bâtiment : M. Henny
- Commission fleurissement et environnement : Mme Magnin
- Commission jeunesse : Mme Dubost
- Commission communication : M. Wullens
- Commission bois : M. Henny
- Commission action sociale et solidarité : Mme Dubost
- Commission éducation : M. Wullens

Pour plus de renseignements et pour toute inscription contactez la mairie par mail :

mairie-meroux-moval@orange.fr ou par
téléphone : 03 84 56 04 30

Fermeture et travaux de la mairie

Nous vous informons que la mairie sera fermée du 6 juillet au 14 juillet inclus ainsi que tous les samedis des mois de juillet et août.

La mairie sera définitivement fermée rue de la liberté et rouvrira dans les locaux tout neuf place de la mairie



Prudence c'est les vacances

Les grandes vacances peuvent être synonymes de mauvaises surprises. Vous avez la possibilité de prévenir la gendarmerie de votre départ afin que des rondes de surveillance puissent être organisées.

Travaux

Les jeux pour les petits sont désormais installés entre l'école et le parking à l'arrière de l'église.



Plan de relance

Dans le cadre du plan de relance la mairie offre la **carte jeune** d'une valeur de 7euros jusqu'à 18 ans. Présentez-vous en mairie avant le 15 août 2020 avec une photocopie de votre carte d'identité ou de votre livret de famille, un justificatif de domicile et une photo d'identité.



Bien vivre ensemble

RAPPEL. Pour notre village, les horaires autorisés pour les particuliers lors de l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont les suivants :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et
de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
Et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
Merci à chacun de respecter le bien-être de ses voisins.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, les horaires autorisés sont 7h-20h sauf dimanche et jours fériés. Arrêté n°100/2019 article 2



Registre canicule personnes fragiles

En cas d'alerte canicule, vous serez appelé et visité régulièrement. Pour toute nouvelle inscription, contactez la mairie au 03 84 56 04 30.



Activités – rentrée prévisionnelle de septembre

Baby gym

Animée par Pauline ROBIN.

Baby éveil (de 18 mois à 3 ans) chaque mercredi à Part'Âges de 10h30 à 11h30 et de 16h00 à 17h00 -
Baby Gym (de 3 à 5 ans) chaque mercredi de 17h00 à 18h00. Le tarif est fixé à 48 € par trimestre pour les Mervalois (participation Mairie « activités prévention santé » de 12€ par trimestre). Il est de 52€ pour les personnes extérieures. Une remise de 50% du prix est effectuée pour les fratreries, contacter Pauline ROBIN pour plus d'informations. Pour chacune de ces activités une séance découverte vous est offerte.
Information et inscriptions auprès de Pauline Robin au 06.09.83.87.75 ou par mail pauline.robin@sielbleu.org

SMOVEY

Animé par Antje Howald .

Chaque jeudi, au Fort. Smovey Fitness : de 18h30 à 19h30
Smovey détente : de 19h30 à 20h30. L'activité convient à tous les publics de 10 à 77 ans. Sportifs ou non, jeunes et moins jeunes, chacun peut y trouver son compte ! Le tarif est fixé à 60€ par trimestre pour les adultes et 25€ pour les jeunes de 10 à 17 ans
Informations et inscriptions auprès de Antje Howald au 06 86 71 43 93



Gym douce seniors

Animée par Pauline Robin.

Des séances de gymnastique douce pour les seniors vous sont proposées. Rendez-vous salle Part'Âges à côté de la mairie chaque mercredi matin de 9h00 à 10h00, dans un cadre ludique, de détente et convivial. Chaque exercice proposé est adapté aux personnes, en prenant en compte leurs capacités physiques mais aussi leurs besoins et envies. Informations et inscriptions auprès de Pauline ROBIN au 06.09.83.87.75 ou par mail à pauline.robin@sielbleu.org

Inscription restauration scolaire et périscolaire rentrée 2020-2021

Les dossiers seront disponibles dès le 20 juillet. Retrait en mairie et sur le site internet de la commune www.meroux.fr.
Inscriptions jusqu'au 15 août.

Comité des fêtes

Le vide grenier initialement prévu le 13 septembre est annulé.

Etat civil

Décès :

- Mme FORMET Odile décédée le 11 avril
- Mr JACQUES Paul, décédé le 7 juin
- Mme GRESSOT Monique née BIGEARD décédée le 11 juin
- Mme COTTET Irène née PREVOT décédée le 30 juin

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.



Prochain conseil municipal

Le vendredi 10 juillet 2020 à 18h30